

En 1982, cette déduction a été réclamée par 448 000 familles, pour un total de 705 000 enfants, soit un coût estimatif de 95 millions de dollars pour le gouvernement fédéral⁽¹⁷⁾. En 1988, nous prévoyons que le programme coûtera 214 millions de dollars, si 566 000 familles s'en prévalent, pour la garde de 887 000 enfants. Cette déduction fiscale demeure donc une composante relativement modeste de l'ensemble des prestations pour enfants.

Tableau 2:8

PRESTATIONS : DÉDUCTION POUR FRAIS DE GARDE D'ENFANTS - 1988

Tranche de revenu	% de bénéficiaires	Nombre total de bénéficiaires	Coût total pour le gouvernement fédéral
5 000 ou moins	3,66	20 698	2,0 millions \$
5 000-10 000	8,60	48 634	8,4
10 000-15 000	12,70	71 820	18,7 "
15 000-20 000	15,38	86 775	25,6 "
20 000-25 000	15,98	90 368	31,0 "
25 000-30 000	14,57	82 395	36,2 "
30 000-40 000	15,06	85 166	40,5 "
40 000-50 000	7,51	42 470	23,6 "
50 000 et plus	6,56	37 097	28,0 "
TOTAL	100,00	565 508	214,0 millions \$

(1) Données fondées sur le revenu du parent qui réclame la déduction pour frais de garde d'enfants, soit généralement la mère.

Source: Préparé par Marion Wrobel du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement pour le présent rapport.

(17) Le ministère des Finances a estimé que le coût du programme avait été en 1982 de 75 millions de dollars, soit 21 p. 100 de moins que nos estimations. Quant au Conseil national du bien-être social, il évalue ce coût à 89 millions, soit 6 p. 100 de moins que notre propre évaluation.